



Bulletin d'adhésion/commande

Année 2017

Secrétariat de l'Abeille du Poitou :
M. Michel Vergnault
37 rue St Mathias
79410 ST MAXIRE
TEL 05 49 35 97 60

A retourner au secrétariat (voir adresse ci-contre) rempli et accompagné de votre règlement, avant le 15 Février 2017.

IDENTIFICATION ET COORDONNEES DE L'ADHERENT, à jour et en MAJUSCULES

Nom :	Prénom :
Adresse :	
N° d'Apiculteur :	N° tél fixe :
N° tél portable :	Email :
Nbre de ruches :	Ecrire votre email de façon très lisible

ADHESION ET COMMANDE :

L'apiculteur **adhérent** qui commande des médicaments s'engage à suivre les prescriptions du Plan Sanitaire d'Elevage, de l'ordonnance du vétérinaire et de la notice du laboratoire. Le règlement de la commande confirme cet engagement.

Le retrait des produits se fera au magasin apicole API-POM : zone de Bellevue, Bat Doré de Gâtine, 79130 SECONDIGNY.

IMPORTANT : toute commande passée après le 15 février 2017 ne bénéficiera pas du paquet subventionné.

Désignation:	Nbre	Prix unitaire	Montant total
Cotisation d'adhésion 2017 (obligatoire pour bénéficier des tarifs avantageux)	1	15,00 €	15,00 €
Ou cotisation de membre solidaire (montant libre ≥ 20€)	1 € €
Je m'abonne à la revue Abeille et Fleurs (1) et souscris éventuellement une assurance (2) :			
Abonnement Abeille et Fleurs	24,00 € €
1 - Responsabilité Civile défense/recours à partir de la 11 ^{ème} ruche (10 premières gratuites)	0,08 € €
2 - R C déf/rec/incendie/catastrophe naturelle à partir de la 1 ^{ère} ruche	0,44 € €
3 - Multirisque dès la 1 ^{ère} ruche ☞ formule 3A (voir renvoi 2) →	1,35 € €
Ou ☞ formule 3B pour avoir un meilleur remboursement (voir renvoi 2) →	2,20 € €
Eco emballage dès la 1 ^{ère} ruche pour ceux qui commercialisent leur miel	0,03 € €
Je m'abonne à la revue Abeille de France (1) et souscris éventuellement une assurance (2) :			
Abonnement Abeille de France	24,00 € €
1 - Responsabilité Civile défense/recours à partir de la 11 ^{ème} ruche (10 premières gratuites)	0,15 € €
2 - R C déf/rec/incendie/catastrophe naturelle à partir de la 1 ^{ère} ruche	0,70 € €
3 - Multirisque à partir de 1 ^{ère} ruche	1,28 € €
Eco emballage dès la 1 ^{ère} ruche pour ceux qui commercialisent leur miel	0,03 € €
Je m'abonne à la revue Santé de l'abeille :			
Abonnement Santé de l'abeille	20,00 € €
Je commande des médicaments (3) :			
Sachets de 10 lanières APIVAR	23,50 € €
Sachets de 10 éponges THYMOVAR (bien lire le renvoi n°4 sur la page 2)	18,00 € €
Retrancher la subvention accordée par le groupement, soit 3,50 € (5)			- €
Si envoi postal demandé, montant des frais (voir renvoi 6 ci-dessous)		 €
Total général à régler par chèque à l'ordre de l'Abeille du Poitou (7) :		 €

Informations à lire attentivement :

☞ (1) L'Abeille du Poitou est adhérente au syndicat apicole **UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANCAISE (UNAF)**. Aussi, nous vous invitons à choisir de préférence sa revue (**Abeille et Fleurs**) et ses assurances.

☞ (2) Il n'est pas possible de souscrire une assurance, ni de verser la taxe écoemballage, sans **s'abonner à une revue**.

Avant de souscrire une assurance, vérifiez que vous n'êtes pas déjà couvert par l'une de vos assurances (multirisque habitation).

Parmi les 3 options d'assurances proposées, il faut savoir que le niveau 3 assure les risques de niveaux 1 et 2 et que le niveau 2 assure les risques de niveau 1. Donc, ne pas souscrire aux niveaux 1, 2 et 3 pour les mêmes ruches.

La multirisque formule 3B souscrite avec la revue **Abeille et Fleurs** permet d'obtenir un remboursement par ruche majoré de 66 % environ.

☞ (3) Il est indispensable d'avoir versé sa cotisation de l'année pour pouvoir obtenir des médicaments.

Le retrait des médicaments devra se faire au cours de l'année 2017. Tout produit **non encore retiré le 31/07/2018** deviendra la propriété du groupement (sera affecté au traitement des ruches du rucher école).

☞ (4) Le produit THYMOVAR n'est plus commercialisé par VETOPHARMA. Comme nous disposons d'un petit stock, les premières commandes seront néanmoins servies. Pour les suivantes, le THYMOVAR sera remplacé par du MAQS dont les caractéristiques figurent ci-après. Vous serez alors contacté pour que vous puissiez nous verser la différence de prix ou éventuellement passer à l'APIVAR".

MAQS se présente sous forme de bandes constituées de gel d'amidon et de sucre imprégné d'acide formique, et entourées d'une enveloppe-papier biodégradable dont la technologie permet une libération contrôlée de l'acide formique dans la ruche pendant plusieurs jours après la mise en place du traitement. Pour tout savoir sur MAQS : <http://www.veto-pharma.fr/wp-content/uploads/2015/01/MAQS-Brochure-2014.pdf>

☞ (5) 1 seule **subvention de 3,50 €** est accordée dans l'année, quelle que soit l'importance de la commande. Il n'est pas possible de bénéficier de la **subvention** si la commande est adressée au secrétariat **après le 15 février 2017**.

☞ (6) Frais de conditionnement et d'envoi à régler si l'envoi postal des médicaments est retenu (pour un petit nombre de sachets) :

Nombre de sachets	Prix
1 sachet	3 €
2 sachets	6 €
3 sachets	9 €
4 sachets	12 €

☞ (7) Le groupement n'accepte pas d'acompte si le total général à régler est **inférieur à 1 000 €**. A partir de 1 000 €, il est possible de ne verser qu'un acompte au moins **égal à 50 % du total général à régler**.

----- Liste du matériel prêté par l'Abeille du Poitou -----

Désignation	A demander à :
Extracteur radiaire 9 cadres (avec bac de désoperculation et couteau)	Magasin apicole API-POM, Zone de Bellevue, Bat Le Doré de Gâtine 79130 SECONDIGNY Tél : 05 49 95 67 40 Nota : une caution de 50 € est demandée.
Filtre pour seau de 40 kg	
Cordon chauffant	
Chaudière à cire	
Turbovar (pour traiter varroa avec du tictac)	

Pour vos fournitures apicoles, nous vous invitons bien sûr à faire confiance au magasin API-POM de SECONDIGNY



www.api-pom.jimdo.com

(Remise de 5 % accordée aux adhérents de l'Abeille du Poitou)